

TENNIS CLUB DE CASTRIES
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR
DU 13 octobre 2015

Présents : Sébastien, Jean-Paul, François, Nigel, Alain B., Patrice, Pauline,
Benoit
Absents : Emmanuel, Alain M.
Invités : Bastien, Sylvain

Séance ouverte à 19h10

1) Point financier

A date égale, le bilan financier est à avance de 3300 euros (environ). En adhérent (à 5 près), nous sommes au même nombre.

Nous restons sur une base estimée d'un léger bénéfice annuel.

Selon le trésorier : *« Pour l'heure, il est difficile d'estimer à combien nous allons pouvoir terminer. Toutefois, le fait que nous soyons en avance par rapport à l'an passé semble indiquer que nous atteindrons au moins le chiffre réalisé sur l'exercice précédent. »*

2) Club-house

La permanence du club-house sera fermée pendant les vacances, du 19 au 31 octobre. Il sera fait en sorte d'informer les membres.

Toutefois, avec les stages de Tennis des vacances, il y aura au moins les moniteurs du 19 au 23.

3) Ecole de tennis

Malgré le mauvais temps, l'école de tennis reste ouverte (changement de mode opératoire mis en place depuis la rentrée).

Un email à destination des parents des enfants de l'école de tennis va être envoyé afin d'informer les parents.

Le matériel vidéo a été acheté. La responsabilité du matériel revient à Bastien, en accord avec ce dernier.

4) Tournoi Interne

Le tournoi interne doit débiter cette semaine (le 16). On compte 77 inscrits, c'est 20 de moins que l'an dernier. Cependant, les incitations effectuées l'an dernier avait - dans une certaine mesure - incité des membres un peu moins « motivés » à participer, d'où des défections multiples.

5) Echange avec Clifton

La date proposée correspond au troisième WE de septembre. Soit les 16/17/18 septembre 2016.

Cette proposition est actuellement en discussion au comité de Clifton et nous attendons leur réponse. Compte tenu de la probabilité assez grande de l'entérinement, il convient de nous organiser et de planifier en fonction de ces dates.

6) Aménagement du bar

Cette opération est retenue comme « l'investissement de l'année ». Il consistera à refaire entièrement le « coin bar ». Nouvelles étagères, nouveau plan de travail, nouveaux meubles de cuisine. L'objectif est de faire « plus beau » et « plus propre ». Un budget de 800 euros est voté à l'unanimité.

7) Soirée en novembre

La date du 21 novembre est retenue pour l'organisation d'une soirée festive. Elle correspond à peu près à la fin des poules du championnat. L'équipe « animation » doit se charger de la mise en place d'une thématique et de la soirée en général.

8) Le « défi »

L'application « Le défi » va être ouverte en tests aux membres du bureau très prochainement, afin de tester et de valider son fonctionnement, avant son ouverture.

9) Entretien des Terres battues

Des devis ont été émis, et une étude comparative des clubs de tennis ayant des courts similaires aux nôtres (Carnon, Vendargues, Mauguio, Caveirac, Boisseron) a été menée. Il ressort de cette étude que le club ne peut gérer cette maintenance coûteuse seul, et que pour la grande majorité des clubs, celle-ci est effectuée par la mairie (ou avec l'aide de la mairie), ou bien n'est pas faite. Le risque de ne pas effectuer la maintenance est de perdre à terme les terres battues, et de devoir les refaire entièrement.

Une démarche de négociation avec la mairie de Castries va être mise en œuvre.

10) Gratuité et réduction des adhésions

Il a été redéfini par vote, à l'unanimité, que :

- la gratuité de l'inscription n'était mise en œuvre QUE pour les **BE salariés du club** et nulle autre personne.
- dans certains cas exceptionnels, des remises pouvaient être effectuées sur la partie inscription (mais pas la licence). Mais que celle-ci devait **IMPERATIVEMENT** être **discutée et acceptée au préalable par au moins DEUX personnes sur les 3 suivantes : le président, la vice-présidente et le trésorier.**

11) Re-version des BE pour la partie libérale

Le principe est défini depuis plusieurs années. Le montant de l'an dernier (qui avait subi une grosse augmentation) est reconduit : 500 euros par BE.

12) Propreté du club

Le changement de prestataire a été effectué. Suite aux derniers échanges avec la société, le statut est « à surveiller ».

Prochaine réunion :

- Lundi 16 novembre : 19h00.

Séance levée à 21h00

Agenda :

- 16 octobre : début du tournoi interne
- 16 novembre : réunion du bureau
- 21 novembre (à valider) : soirée au club
- du 19 au 31 octobre, la permanence est fermée.
- 31 octobre au 8 novembre : tournoi de Bercy (visible au club sur la télévision)